

**CENTRE DU PLATEAU**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**CENTRE DU PLATEAU**

**ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2024**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>15</b>

---

# Beaulieu Brisson

S . E . N . C . R . L .

---

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

1

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
**CENTRE DU PLATEAU**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DU PLATEAU** «l'organisme», qui comprennent le bilan au **31 décembre 2024**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2024**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

---

3099, boulevard le Carrefour, bureau 510, Laval (Québec) H7T 2J7  
Téléphone : 450-689-1606 | Télécopieur : 450-666-5927

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Beaulieu Dussan s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 8 avril 2025

<sup>1</sup> Par Stéphanie Beaulieu, CPA auditrice

**CENTRE DU PLATEAU****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Inscriptions et événements (annexe A)	883 964	724 370
Subventions gouvernementales et privée (annexe B)	836 104	710 207
Location de locaux et d'équipement	115 959	95 514
Divers	<u>10 246</u>	<u>7 184</u>
	<u>1 846 273</u>	<u>1 537 275</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 296 591	1 127 764
Activités enfants	205 033	161 234
Intérêts, frais bancaires et service de paie	46 010	31 160
Publicité	9 741	7 713
Fournitures de bureau et informatique	27 311	14 511
Honoraires professionnels	21 237	10 462
Cours adultes	29 075	16 686
Événements	23 997	53 088
Télécommunications	7 646	3 774
Assurances	9 086	8 152
Représentation	1 861	2 951
Fournitures et uniformes	3 111	4 290
Entretien et réparations	3 108	670
Taxes et permis	3 908	2 393
Formation	-	22 565
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>24 010</u>	<u>16 917</u>
	<u>1 711 725</u>	<u>1 484 330</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>134 548</u></u>	<u><u>52 945</u></u>

**CENTRE DU PLATEAU****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Investi en immobilisations \$	Affecté \$	Non affecté \$	2024 \$	2023 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	33 214	235 000	112 358	<b>380 572</b>	327 627
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 882)	-	151 430	<b>134 548</b>	52 945
Investissement en immobilisations	25 645	-	(25 645)	-	-
Affectation d'origine interne (note 10)	-	60 000	(60 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>41 977</u>	<u>295 000</u>	<u>178 143</u>	<u><b>515 120</b></u>	<u>380 572</u>

**CENTRE DU PLATEAU****BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>ACTIF</b>	<u>2024</u> \$	<u>2023</u> \$
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	557 909	526 549
Compte Avantage entreprise 2,75 % (3,0 % en 2023)	112 138	108 864
Débiteurs	54 007	17 273
Subventions à recevoir	304 851	381 993
Frais payés d'avance	32 436	9 866
	<u>1 061 341</u>	<u>1 044 545</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)</b>	52 390	19 879
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 4)</b>	<u>10 625</u>	<u>18 125</u>
	<u><u>1 124 356</u></u>	<u><u>1 082 549</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	110 829	66 789
Inscriptions perçues d'avance	185 238	132 083
Apports reportés (note 7)	292 131	498 315
	<u>588 198</u>	<u>697 187</u>
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)</b>	<u>21 038</u>	<u>4 790</u>
<b>ACTIF NET</b>	<u>609 236</u>	<u>701 977</u>
Investi en immobilisations	41 977	33 214
Affecté	295 000	235 000
Non affecté	178 143	112 358
	<u>515 120</u>	<u>380 572</u>
	<u><u>1 124 356</u></u>	<u><u>1 082 549</u></u>

Pour le Conseil d'administration,

Signé par:  
*Pierre Piché*

B0B89R669640C...

, administrateur Pierre Piché

*Félix Comtois*

C07EE8A7807E47B...

, administrateur Félix Comtois

**CENTRE DU PLATEAU****FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	134 548	52 945
Élément n'ayant aucune incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 010	16 917
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 128)	(4 789)
	<u>151 430</u>	<u>65 073</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(36 734)	13 604
Subventions à recevoir	77 142	(337 324)
Frais payés d'avance	(22 570)	(6 062)
Créditeurs	44 040	13 411
Inscriptions perçues d'avance	53 155	22 114
Apports reportés	(206 184)	446 531
	<u>(91 151)</u>	<u>152 274</u>
	<u>60 279</u>	<u>217 347</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(49 021)	(5 099)
Acquisitions d'actifs incorporels	-	(6 750)
	<u>(49 021)</u>	<u>(11 849)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	23 376	-
	<u>23 376</u>	<u>(30 000)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	34 634	205 498
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>635 413</u>	<u>459 915</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>670 047</u>	<u>665 413</u>
<b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	557 909	526 549
Comptes Avantage entreprise	112 138	108 864
	<u>670 047</u>	<u>635 413</u>

## **CENTRE DU PLATEAU**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le CENTRE DU PLATEAU, constitué le 4 mai 1988 selon la partie III de la Loi des Compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif. Son rôle consiste à intervenir dans le respect de la mission et des objectifs des services des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal, à favoriser les activités physiques, culturelles et communautaires de façon libre et d'offrir les équipements nécessaires à la pratique d'un loisir ainsi que le personnel qualifié requis.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### **Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

#### **Constataion des produits**

Le CENTRE DU PLATEAU applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus d'inscriptions sont constatés lorsque les activités ont lieu, que la mesure de la contrepartie qui sera obtenue et que l'estimation des rendus sont raisonnablement assurées.

Les revenus location de locaux sont constatés à titre de produits, dans l'exercice auquel il se rapportent, selon la période de location.

## CENTRE DU PLATEAU

### NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2024

---

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elle sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Mobilier et équipements	4 ans
Équipement audio	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Équipement de sport	5 ans

##### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et selon la période indiquée ci-dessous.

	<u>Période</u>
Site web	3 ans

##### Évaluation des instruments financiers

Le CENTRE DU PLATEAU évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

##### Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**CENTRE DU PLATEAU****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2024****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reçus sous forme de services et opérations non monétaires**

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Mobilier et équipements	59 393	51 272	8 121	16 653
Équipement audio	2 800	2 800	-	-
Matériel informatique	31 382	17 507	13 875	3 226
Équipement de sport	77 043	46 649	30 394	-
	<u>170 618</u>	<u>118 228</u>	<u>52 390</u>	<u>19 879</u>

  

4. ACTIFS INCORPORELS			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Site web	<u>22 500</u>	<u>11 875</u>	<u>10 625</u>	<u>18 125</u>

**5. FACILITÉS DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$, à un taux variable. Au 31 décembre 2024, le taux était de 10,95 %.

**CENTRE DU PLATEAU****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>6. CRÉDITEURS</b>		
Fournisseurs et frais courus	34 650	9 406
Salaires et vacances à payer	59 507	43 766
TPS et TVQ à remettre	<u>16 672</u>	<u>13 617</u>
	<u><u>110 829</u></u>	<u><u>66 789</u></u>

**7. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	498 315	51 784
Apports utilisés au cours de l'exercice	<u>(398 115)</u>	<u>(51 784)</u>
	100 200	-
Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>191 931</u>	<u>498 315</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>292 131</u></u>	<u><u>498 315</u></u>
Représentés par :		
Ville de Montréal		
Programme d'aide au fonctionnement en sport et loisirs communautaires	84 200	252 600
Accueil et surveillance	16 000	48 000
Programme Jeunesse	120 000	27 500
L'incubateur d'actions communautaires	4 915	7 735
Centraide	-	88 910
Ministre de l'Éducation - Développement du loisir et du sport	42 312	42 021
Ministre de l'Éducation - Service National des sauveteurs	118	18 959
Emploi et Développement social Canada - Nouveaux Horizons	-	12 590
Autres	<u>24 586</u>	<u>-</u>
	<u><u>292 131</u></u>	<u><u>498 315</u></u>

**CENTRE DU PLATEAU****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2024****8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2023	Augmentation	Constatés à titre de produits	Solde au 31 décembre 2024
Emploi et Développement social Canada	4 790	-	4 790	-
Centraide	-	23 376	2 338	21 038
	<u>4 790</u>	<u>23 376</u>	<u>7 128</u>	<u>21 038</u>

**9. ENGAGEMENTS ET RÉNOVATION - VILLE DE MONTRÉAL****Engagements**

L'organisme s'est engagé en vertu d'une convention avec la Ville de Montréal, dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement en sport et loisirs communautaires (PAF-SLC). L'entente comprend l'utilisation gratuite de l'immeuble situé au 2275, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal et vient à échéance le 30 juin 2025.

De plus, l'organisme s'est engagé à offrir à l'intérieur des locaux visés par l'entente, les services suivants :

- 1) Accueil, surveillance et gestion des locaux
- 2) Activités de loisirs / Camp de jour
- 3) Programme jeunesse (jeunes de 11 à 17 ans)

La Ville de Montréal octroie une subvention annuelle pour ces activités pour la durée totale de l'entente.

**Rénovation de la piscine**

La Ville de Montréal envisage la fermeture de la piscine pour rénovations au cours de l'année 2025, pour une durée estimée à un an. Cette fermeture entraînera une diminution des subventions, des revenus d'inscription ainsi que des dépenses associées aux activités aquatiques, dont l'ampleur ne peut être déterminée à ce jour.

**CENTRE DU PLATEAU****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 DÉCEMBRE 2024****10. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Le conseil d'administration a résolu d'affecter et d'utiliser les sommes suivantes :

	2023 \$	Affectation \$	Utilisation \$	2024 \$
Fonds de réserve «code de gouvernance»	90 000	24 600	(24 600)	90 000
Fonds de planification à long terme	50 000	40 000	-	90 000
Réalisation du projet Vision	60 000	-	(60 000)	-
Club 50 ans et +, enfants à défis et développement du bénévolat	35 000	41 480	(11 480)	65 000
Fond pour les initiatives des membres	-	20 000	-	20 000
Formation	-	30 000	-	30 000
	<u>235 000</u>	<u>156 080</u>	<u>(96 080)</u>	<u>295 000</u>

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**11. RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2024.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir, qui sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.

**Risque de taux d'intérêt**

L'organisme utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur l'excédent des revenus sur les charges et la situation financière de l'organisme.

## **CENTRE DU PLATEAU**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

---

### **12. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

**CENTRE DU PLATEAU****RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE A - INSCRIPTIONS ET ÉVÉNEMENTS</b>		
Enfants	556 684	450 017
Adultes	310 474	254 528
Événements	<u>16 806</u>	<u>19 825</u>
	<u><u>883 964</u></u>	<u><u>724 370</u></u>

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ANNEXE B - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET PRIVÉE</b>		
Ville de Montréal		
Programme d'aide au fonctionnement en sport et loisirs communautaires	168 400	84 200
Accueil et surveillance	32 000	32 000
Activités de loisirs	-	55 000
Camp de jour	-	20 000
Programme Jeunesse	51 500	55 000
Prévention Montréal	39 984	26 022
L'incubateur d'actions communautaires	27 394	21 754
AlterGo - PALÎM	7 848	17 019
Programme d'accompagnement en loisirs	5 670	5 670
Projet Vert	3 311	12 054
Autres	4 327	11 885
Sports et Loisirs de l'Île de Montréal	2 990	4 000
Ministre de l'Éducation - Développement du loisir et du sport	168 956	163 885
Ministre de l'Éducation - Service National des sauveteurs	187 154	86 189
Centraide	65 534	11 090
Emploi-d'été Canada	45 438	42 743
Emploi et Développement social Canada - Branchés et Aînés	-	13 963
Emploi et Développement social Canada - Nouveaux Horizons	12 590	10 251
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7 128	4 789
Autres	<u>5 880</u>	<u>32 693</u>
	<u><u>826 104</u></u>	<u><u>710 207</u></u>

